

# COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission restreinte du lundi 4 novembre 2024

Présents : Francis DUPRE (Président), Naïma BARRIZ, Yvane JONNAIS, Corinne STEKELORUM, Oury SY, Luc BENOIT, Jean-François DUPONT.

*Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## JOURNÉE DU FOOT FÉMININ

La Commission est à la recherche d'un site d'accueil pour la Journée du Football Féminin qui aura lieu samedi 7 juin 2025.

## TOUTES FOOT

La Commission est à la recherche d'un site d'accueil pour l'opération TOUTES FOOT qui aura lieu samedi 26 avril 2025.

## COUPES DES YVELINES FUTSAL

Les engagements sont ouverts jusqu'au 15 octobre 2024. La Commission recherche des gymnases pour l'organisation de ces coupes. Vous pouvez retrouver les inscriptions en cliquant ici.

Voici les dates prévisionnelles :  
SENIORS F : 05 janvier 2025  
U18F : 04 janvier 2025  
U15F : 1er mars 2025  
U13F : 15 février 2025  
U11F : 18 janvier 2025  
Fillofoot : 11 janvier 2025  
Finales : 11 mai 2025

## FILLOFOOT

Les plateaux du 16/11/2024 sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisirs.

## FOOT A 5

Les plateaux U11F du 09/11/2024 sont en ligne dans le module Foot Animation et Loisirs.

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

2ème rappel avant amende et match perdu par pénalité

### U15 F A 8

29726923 Versailles Jussieu - Elancourt OSC 2

### U13 F A 8

29727004 Poissy FC 1 - Chanteloup les Vignes US

### U11 F A 8

29727197 Elancourt OSC - Montigny le Btx AS

amende et match perdu par pénalité

### U13 F A 8

29727002 Carrières Grésillons AS - Sartrouville ES

## FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

### CRITERIUM U13F A 8

Rencontres de 05/10/2024  
amende de 20€

29727002 Carrières Grésillons - Sartrouville Es  
29727028 Poissy Fc - Versailles Jussieu  
29727092 Voisins F.C. - Trappes Es

Rencontres de 12/10/2024  
2ème rappel avant amende de 20€

29727004 Poissy Fc - Chanteloup Les V. Us  
29727007 Conflans F.C. - Carrières Grésillons  
29727032 Chesnay 78 F.C. Le - Montesson U.S.  
29727033 Marly Etang - Carrières S/Seine Us  
29727034 Poissy Fc - Voisins F.C.  
29727035 Versailles Jussieu - Mureaux O.F.C.

### CRITERIUM U11F A 8

Rencontres de 05/10/2024  
amende de 20€

29727147 Poissy Fc - Carrières S/Seine Us

Rencontres de 12/10/2024  
2ème rappel avant amende de 20€

29727197 Elancourt O.S.C. - Montigny Le Bx As

## RAPPELS FMI

- L'utilisation de la FMI est obligatoire pour tous les matchs de critérium, des U11F aux Senior F (annexe 10 du R.S. du D.Y.F.).  
- En cas d'impossibilité exceptionnelle, utiliser une feuille de match papier (à fournir par le club recevant) en y faisant figurer TOUTES les informations (n° de match, date, compétitions, etc.) au recto et au verso.

- Lorsque la FMI n'a pas été utilisée, le motif doit faire l'objet d'un rapport envoyé au District.

- En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission du Football Féminin sur la base du rapport fourni, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à une amende et/ou à la perte du match par pénalité ((annexe 10 du R.S. du D.Y.F. rubrique Sanctions).

- La saisie des remplacements sur la feuille de match est obligatoire.

Nous vous rappelons également que dans la catégorie U13F, la fonction d'arbitre assistante doit obligatoirement être assurée par une des joueuses remplaçantes de l'équipe (s'il y en a). Ce temps d'arbitrage ne doit pas excéder un quart du match en temps cumulé pour une même joueuse. C'est le nom de la première joueuse remplaçante assurant cette fonction qui doit être indiqué sur la FMI.

L'arbitrage à la touche par des joueuses remplaçantes est également possible dans les autres catégories.

## COUPE DES YVELINES

### SENIORS F A 8

Tirage du 04 novembre 2024

Rencontres à jouer le 30 novembre 2024 :

VALLEE 78 FC 1 / VOISINS FC 1  
GARGENVILLE STADE 1 / ES GUYANCOURT 1  
BEYNES FC 1 / MESNIL SAINT DENIS ASL 1  
PLATEAU DE BREVAL LOGNES FC 1 / SARTROUVILLE ES 1  
FCF PORTES ILE DE FRANCE 1 / PECQ US 1

**Exempts :**  
MAGNY 78 FC 1  
ANDRESY FC 1  
VOISINS FC 2

## CRITERIUM SENIORS F

SENIORS F du 19/10/2024  
29706768 – GARGENVILLE / ANDRESY

Reprise du dossier

Le club de GARGENVILLE STADE n'ayant pas remis pour sa réunion du 28 octobre dernier l'arrêté municipal stipulant l'indisponibilité des terrains le 19 octobre 2024

**La commission décide**

- Match perdu par pénalité aux 2 clubs (- 1 point – 0 but) – Article 40.1 du R.S. du D.Y.F.

### **Amende administrative 20 €**

Motif : Non-production d'un document demandé par une commission –  
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

## **FESTIVAL FOOT UI3F**

### **Tirage du 04 novembre 2024**

Plateaux à jouer le 23 novembre 2024 :

La première équipe citée reçoit le plateau

**CARRIERES SUR SEINE US 1 / FCF PORTES ILE FRANCE 1 /  
CLAYES SOUS BOIS USM 2**

**NEAUPHLE PONCHARTRAIN RC 1 / PLAISIR FO 1 / MANTOIS 78  
FC 1**

**CHESNAY 78 FC 1 / MAISONS LAFFITTE FC 1 / ES GUYANCOURT  
1**

**CS ROSNY SUR SEINE FOOTBAL 1 / HARDRICOURT US 1 /  
CONFLANS FC 1**

**VERSAILLES JUSSIEU 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / FC  
FONTENAY LE FLEURY 1**

**POISSY FC 3 / PSG FC 2 / CARRIERES SUR SEINE US 2**

**VOISINS FC 3 / POISSY FC 2 / VOISINS FC 1**

**RAMBOUILLET YVELINES 2 / PSG FC 1 / POISSY FC 1**

**MUREAUX OFC 1 / ELANCOURT OSC 1 / CHANTELOUP LES  
VIGNES US 1**

**CARRIERES GRESILLONS 1 / MONTIGNY LE BRETONNEUX AS  
1 / TRIEL AC 1**

**MONTESON US 1 / TRAPPES ES 1 / CLAYES SOUS BOIS USM 1**

**BAILLY NOISY FSC 1 / SARTROUVILLE ES 1 /**

**VERSAILLES 78 FC 1**

**RAMBOUILLET YVELINES 1 / VOISINS FC 2 / MUREAUX OFC 2**

**TRAPPES ES 2 / VERNEUIL SUR SEINE US 1 / MARLY ETANG 1**

## **CHALLENGE UI F**

Tirage du premier tour du challenge : Janvier 2025

Plateaux à jouer le 08 février 2025

## **COURRIERS**

**U13F du 05/10/2024**

**29727030- LES MUREAUX / MARLY LE ROI**

Reprise du dossier

Dernière relance avant amende

**La commission**

**Demande au club de MARLY LE ROI la liste des joueuses qui ont  
participé à la rencontre**